

## **Livraison**

Uniquement par transporteurs agréés.

## **Vente et utilisation interdites aux mineurs**

Vente et mise en œuvre soumises aux dispositions des articles 12 à 15 du [décret n° 90-897](#) du 1er octobre 1990 portant réglementation des artifices de divertissement. L'utilisation de ce produit doit s'effectuer conformément aux réglementations relatives à la protection de la sécurité publique et de l'environnement.

## **Choix de l'emplacement**

Choisir un emplacement bien dégagé afin de ne pas gêner la trajectoire aérienne des projectiles. Choisir cet emplacement en fonction des distances de sécurité indiquées sur l'étiquette des produits, des vents dominants et la force de ceux-ci.

Caler la pièce avec des parpaings ou la fixer avec un piquet enfoncé dans le sol.

## **Déballage- Précautions particulières**

Lors du déballage, manipuler les artifices avec précaution.

Vérifier leur bon état et leur intégrité. Si vous constatez un dommage visible ne pas utiliser le produit, le remettre dans l'emballage et le stocker en lieu sûr.

Contactez nous pour connaître la marche à suivre.

## **Mise à feu**

Pour le tir de batteries et combinaisons d'artifices, il est recommandé de porter des lunettes de protection et des protections auditives.

## **Mise à feu manuelle**

Se positionner dos au vent, retirer le couvre mèche, allumer l'extrémité de la mèche bras tendu, à l'aide de la lance d'allumage et se retirer rapidement.

## **Conditions de tir**

En cas de vents forts 15 m/s (54 km/h) le tir doit être annulé.

## **Traitement des ratés**

Non démarrage de l'artifice ou arrêt en cours de fonctionnement, si après la mise à feu, l'artifice n'est pas parti ou s'arrête :

- ne jamais tenter de rallumer quelque soit le moyen envisagé.
- ne jamais exposer son corps au dessus du produit.
- attendre 30 minutes minimum, puis noyer l'artifice avec de l'eau, 30 minutes après, le récupérer et le mettre dans un lieu sûr.

Contactez nous pour connaître la marche à suivre.

## **Inspection du site**

Après le tir, inspecter le site pour vérifier qu'aucun élément pyrotechnique encore actif ne subsiste au sol.

Respectez l'environnement en laissant l'endroit propre après le tir.

